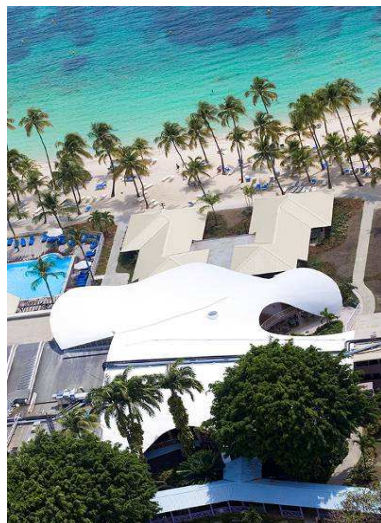


« Commission Vacances »



Programmation - Promotionnelle 2012



*Vos choix doivent être parvenus (envois postaux inclus) au CIE, au plus tôt le 02 et au plus tard le 16 Janvier 2012.
La réponse vous sera envoyée fin Février 2012. (aucune réponse ne sera communiquée par téléphone).
Vous pouvez suivre sur le site du CIE l'évolution provisoire de votre dossier, celui-ci n'étant validé qu'à la fin du traitement des demandes.*

COMITE INTERENTREPRISES DE LA BOURSE
26 rue Feydeau – 75002 PARIS
tel : 01 40 13 56 60 – site : www.ciebourse.com

Vacances Hiver Promo 2012

HONGRIE – BUDAPEST

*Hôtel Corinthia 5**

Agence ALTIS

04 jours / 03 nuits

Transports aériens (vols réguliers) – formule petit-déjeuner

Réf. VHP 01035 : du 10/03 au 13/03/12

Réf.VHP 01036 : du 29/03 au 01/04/12

Budapest, la cité danubienne placée sur la route de Vienne, comme une ligne de démarcation imaginaire, entre Orient et Occident. Partout le Danube s'impose, le climat est tempéré, un peu plus continental qu'en France. L'occupation Turque a laissé à la Hongrie le goût du café, les roses, les bains turcs et mêmes quelques mosquées.

Grâce au moteur des investissements étrangers, les immeuble, anciens du centre si souvent art nouveau, ont peu à peu été réhabilités, des bâtiments design, ultramodernes ont poussé, les infrastructures ont été rajeunies.

Le sens de l'hospitalité des Hongrois fait rarement défaut.

Lors de votre séjour à Budapest, vous découvrirez la vue splendide sur la Budapest illuminée, dîner dans un restaurant traditionnel avec spectacle folklorique. Le circuit de Budapest le plus recommandé ! Un aperçu complet de l'histoire, du château de Buda de la ville de Pest, le parc municipal, la gastronomie hongroise et ses vins

Le Parlement, balade de nuit et croisière en bateau , etc....



► DEROULEMENT DU SEJOUR

Jour 01 : PARIS /BUDAPEST

Vol de Paris vers Budapest.

A l'arrivée à Budapest : accueil a l'aéroport et transfert.

Déjeuner libre - Journée libre.

Nuit à l'hôtel.



Jour 02 et Jour 03 : BUDAPEST

Petit déjeuner à votre hôtel.

Journée et déjeuner libre.

Dîner libre

Nuit à l'hôtel.

Jour 04 : BUDAPEST/PARIS

Petit déjeuner à votre hôtel

Journée libre pour de nouvelles visites.

Déjeuner libre.

Transfert à l'aéroport de Budapest, en fonction de l'horaire de vol.



► FORMALITES

Seuls seront pris en compte les dossiers qui seront accompagnés de la photocopie du passeport, carte d'identité

Compte tenu de la proximité du départ, aucune attestation de dépôt d'une demande d'un de ces documents ne pourra être acceptée.

Pour les ressortissants français :

Passeport en cours de validité et valable 6 mois après la date de retour ou carte d'identité en cours de validité.

Pour les ressortissants étrangers

Contactez le Consulat Hongrois ou votre Ambassade.

► TARIF PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE

TARIF UNIQUE	tarif agence
150 €	550 €

Ce tarif comprend

- Accueil et assistance pour l'enregistrement du groupe à l'aéroport de Paris.
- Le transport aérien Paris/Budapest /Paris sur vols Air France.
- Les taxes d'aéroport et carburant (valeur environ 122 € par personne) à ce jour.
- Les transferts aéroport/hôtel/aéroport.
- L'hébergement sur la base de chambres double, en hôtel 5* le Royal Corinthia ou hôtel similaire.
- Petits déjeuners.
- Les taxes et services locaux en vigueur à ce jour.
- Assurance assistance rapatriement.
- L'assurance annulation.

Ce tarif ne comprend pas

- Les repas, les boissons, et les dépenses personnelles.
- Le supplément single à 270 €
- Les pourboires (au guide et au chauffeur notamment) selon l'usage local.
- Les hausses susceptibles d'intervenir ultérieurement (carburants, taxes, ...) qui vous seront répercutées intégralement.

Vacances Hiver Promo 2012

THAILANDE-KOH SAMUI

« combiné découverte »

Agence Transat
12 jours / 09 nuits
transport en vols réguliers

Réf. VHP03043 : du 16/04/12 au 27/04/12

Réf. VHP03044 : du 29/04/12 au 10/05/12



► DEROULEMENT DU CIRCUIT

Jour 1 : PARIS /BANGKOK

Convocation à l'aéroport.
Assistance aux formalités d'embarquement
Dîner et nuit à bord.

Jour 2 :BANGKOK

Arrivée à Bangkok
Accueil et transfert à l'hôtel
Tawana avec cocktail de
bienvenue
Déjeuner libre
Balade sur les klongs,
célèbres canaux de Bangkok
Visite du Wat Arun, temple
de l'Aurore, symbole de la
capitale, ainsi dénommé en
hommage au dieu indien de l'aube : Aruna. Le Prang (tour de style khmer)
Dîner et nuit à l'hôtel



Jour 3 :DAMNOEN SADUAK/BANGKOK

Petit déjeuner buffet.
Départ tôt le matin pour la visite du
marché flottant
Arrêt dans une sucrerie de fleurs de
coco
Retour à Bangkok pour le déjeuner
L'après-midi sera consacrée à la
visite du Palais Royal.
Vous découvrirez le Wat Phra Keo,
qui vous donnera un aperçu de l'art
architectural thaïlandais, les tuiles
oranges et vertes des toits à multiples
pans, les chédis recouverts de feuilles
d'or scintillantes...
Puis, vous pourrez admirer le
Bouddha d'émeraude, une des statues
les plus vénérées de toute la
Thaïlande, on ignore son origine et qui l'a sculptée, elle fit son apparition au
XVème siècle.
Dîner et spectacle de danses traditionnelles à l'hôtel.



Jour 4 : KOH SAMUI

Petit déjeuner buffet.
Transfert vers l'aéroport de Bangkok, assistance aux formalités d'enregistrement envol pour Koh Samui
Accueil et transfert à l'hôtel avec cocktail de bienvenue
Après-midi et repas libre au bord de l'une des superbes plages de l'île.



► DEROULEMENT DU SEJOUR

Jour 5/6/7/8/9/10 KOH SAMUI

Petit déjeuner buffet.
Séjour à l'hôtel en nuit et petit déjeuner.

Situation

A l'extrême nord de la plage de **Chaweng**, à environ 10 mn de l'aéroport et 5 mn du centre ville, le Nora Beach Resort & Spa est un hôtel élégant aux lignes épurées dont le jardin tropical, à flanc de colline, descend en pente douce jusqu'à une plage de sable blanc privée. Le présage d'un séjour relaxant dans un cadre raffiné.

Hébergement

Au total 113 chambres spacieuses et de bon confort réparties dans 2 bâtiments de 3 étages.
Les chambres Supérieures (42) : au style élégant et traditionnel s'ajoutent climatisation, téléphone (\$), TV, minibar (\$), service à café/thé, coffre-fort, salle de bains avec sèche-cheveux, balcon.



Restauration

1 restaurant avec terrasse ouvrant sur la mer
1 bar à la réception
1 aqua-bar



Jour 11 :KOH SAMUI/BANGKOK

Petit déjeuner américain.
Selon l'horaire aérien, transfert à l'aéroport de Phuket et envol pour Bangkok, transit et envol pour la France.
Nuit à bord.

Jour 12 : PARIS

Petit déjeuner à bord.
Arrivée à Paris.



► FORMALITES

Seuls seront pris en compte les dossiers qui seront accompagnés de la photocopie du passeport valide pour chaque participants

(ou à défaut attestation de dépôt d'une demande de passeport).

Pour les ressortissants français :

Passeport en cours de validité et valable 6 mois après la date de retour.

Autres nationalités :

Contactez votre Consulat ou votre Ambassade.

► TARIF PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE

		tarif A	tarif B	tarif C	tarif D	tarif E	agence
VHP03043 16/04/12 27/04/12	par adulte	381 €	458 €	534 €	610 €	763 €	1 525 €
	enfant - 12ans	339 €	407 €	474 €	542 €	678 €	1 355 €
	enfant - 2ans	38 €	46 €	53 €	61 €	76 €	152 €
VHP03044 29/04/12 10/05/12	par adulte	381 €	458 €	534 €	610 €	763 €	1 525 €
	enfant - 2ans	38 €	46 €	53 €	61 €	76 €	152 €

ATTENTION :

Pour 2 AD et 1 EN : L'enfant sera sur un lit d'appoint dans la même chambre

Ce tarif comprend

- Les vols internationaux PARIS / BANGKOK / PARIS sur vols réguliers
- Les taxes d'aéroports, surcharges sécurité et pétrole comprises sur les vols internationaux à ce jour : 273 € au départ de Paris
- Les vols intérieurs Bangkok / Koh Samui / Bangkok sur vols réguliers
- Les transferts aéroport / hôtels
- Le port des bagages dans les hôtels
- Les visites guidées de Bangkok indiquées au programme,
- Un spectacle de danses traditionnelles à Bangkok
- L'hébergement en hôtel de 1^{ère} catégorie et 1^{ère} catégorie supérieure indiqués ou similaire
- Les cocktails de bienvenue
- La pension complète à Bangkok du déjeuner du jour 2 au petit déjeuner du jour 4 (petits déjeuners buffet)
- Le logement pour 7 nuits à Koh Samui en nuit et petit-déjeuner à l'hôtel Nora Beach Resort and Spa 4**** (sous réserve de disponibilité, ou similaire de même catégorie)
- Les taxes et services hôteliers
- Les assurances assistance – rapatriement annulations et bagages

Ce tarif ne comprend pas

- Les boissons pendant les repas et les dépenses personnelles
- Les pourboires guides et chauffeur
- Les suppléments pendant les fêtes du nouvel an Chinois (du 20 janvier au 03 février 2012) et du nouvel an Thai (du 10 au 18 avril 2012)
- Les extras, dépenses personnelles et les boissons
- Les hausses susceptibles d'intervenir ultérieurement (carburants, taxes, ...) qui vous seront intégralement répercutées.
- Le supplément single à 455 €

Vacances Eté Promo 2012

GUADELOUPE – La Caravelle

4 Tridents

Agence Club Med
8 jours / 7 nuits
Vol régulier / All inclusive

Réf **VEP040610** : du 6/06 au 14/06/12



► SITUATION

Installé depuis plus de 30 ans sur l'une des plus belles plages de Guadeloupe, le Village de la Caravelle cultive l'esprit tropical des Caraïbes. Entièrement rénové, il propose de multiples activités au bord d'une mer émeraude. Dans ce cadre privilégié, les invités goûtent aux sports nautiques et aux saveurs culinaires d'une île métissée.

► HEBERGEMENT

Les chambres

Installé sur Grande Terre, le long d'une des plus belles plages des Caraïbes de sable doré, le Village regroupe plusieurs bâtiments. "Les Saintes": ensemble de bungalows de plain-pied proche de la plage, éloigné du centre du Village et situé dans les hauteurs.



La table et le bar

2 restaurants le Hibiscus et la Biguine ainsi que 2 bars le Mango bar et le Colibri.

Pension complète avec Snaks & boissons à volonté

► LOISIRS ET ACTIVITES

Activités incluses dans la formule:

Nautiques : planche à voile, voile, kayak

Terrestres : basket, Club Med fitness, mini football, salle de musculation avec Club Med Gym®, tennis, tir à l'arc, trapèze volant, volley-ball

Les animations:

Discothèque

Soirées Club Med



Pour les enfants :

Club Med Baby Welcome® (de la naissance à moins de 2 ans).
Accueil personnalisé, matériel de puériculture à disposition dans la chambre et/ou à la biberonnerie et restauration adaptée.

► INFORMATIONS PRATIQUES

Accès:

Sur Grande-Terre, à 20 km de Pointe-à-Pitre et à proximité de Sainte-Anne
Temps de vol depuis Paris : 8h30
Aéroport : pôle Caraïbes - Les Abymes, à 30 km
Transfert : 40 min

Adresse:

Club Med La Caravelle
97180 Sainte-Anne
Guadeloupe - Antilles françaises
Tél. 05.90.85.49.50
Fax: 05.90.85.49.70

► FORMALITES

(Les réglementations des pays changeant fréquemment et sans préavis, elles ne sont données qu'à titre indicatif et il revient aux participants de s'informer des formalités nécessaires à la date de leur voyage.)

Seuls seront pris en compte les dossiers qui seront accompagnés de la photocopies de la carte d'identité valide pour chaque participant.

Pour les ressortissants français : passeport en cours de validité pour tous les participants et valable 6 mois après la date de retour.

Pour les ressortissants étrangers : se renseigner auprès de votre ambassade.

► TARIFS PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	agence
par adulte	286 €	344 €	401 €	458 €	573 €	1 145 €
enf - 2 ans	4 €	5 €	5 €	6 €	8 €	15 €

Ce tarif comprend

- Le transport aérien et les transferts aéroport/village/aéroport sur vol réguliers
- La taxe d'aéroport, soumises à modification jusqu'à un mois avant le départ
- L'hébergement en chambre double
- Les activités sportives & l'animation du Club
- L'assistance rapatriement « Europ Assistance »
- La pension complète (sous la forme de buffets ou diner à theme)
- Le « Bar & Snacking » : boissons et petits encas à volonté

Ce tarif ne comprend pas

- Les extras et dépenses à caractère personnel et boissons hors prestations.
- Le supplément en chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) : 160€ par personne.
- Le supplément chambres communicantes (sous réserve de disponibilité) de 140€.
- L'encadrement petit Club Med (2 à 4ans): 260 € (à réserver au moment de l'inscription)
- Les hausses susceptibles d'intervenir ultérieurement (taxes, carburant, ...) qui vous seront intégralement répercutées.

Vacances Eté- Week end 2012

AUTRICHE - Vienne

“Les marchés de Noël”

Agence Transat
03 jours / 02 nuits
transport aérien (vols réguliers) – formule petit-déjeuner

Ref. **VEW 031201** : du 26 au 28/12/2012

Ref. **VEW 031202**: du 27 au 29/12/2012

Ref. **VEW 031203**: du 28 au 30/12/2012



Vienne est un joyau baroque mondialement connue pour sa musique ou encore sa gastronomie. Elle possède de magnifiques édifices historiques et de nombreux musées. Vous savourerez l'art de vivre viennois au café ou encore dans les nombreuses tavernes et espaces vert de cette ville.

► VOTRE HEBERGEMENT

A seulement 3 km du centre-ville et à seulement 12 km de l'aéroport, le Favorita Hotel de Vienne est idéalement situé. Les 161 chambres de cet établissement 4 étoiles sont conçues pour permettre aux clients de se détendre dans un cadre confortable et stylé. Les équipements et services, tels que chambres non-fumeur, films à la demande, bureau, sèche-cheveux, accès internet, planche à repasser, font partie des aménagements offerts aux clients dans chaque chambre. Les infrastructures de loisirs et de détente disponibles incluent sauna, hammam.



► DEROULEMENT DU SEJOUR

Jour 01 :PARIS/ VIENNE

Accueil, assistance à l'aéroport et aide à l'enregistrement des bagages. Envol pour Vienne.
Arrivée à l'aéroport de Vienne, accueil et transfert à votre hôtel dans le centre ville.
Déjeuner libre.
Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Jour 02 : VIENNE

Petit déjeuner à l'hôtel
Journée et repas libres
Nuit à l'hôtel.

Jour 03 : VIENNE / PARIS

Petit déjeuner à l'hôtel
Journée et déjeuner libres jusqu'au transfert à l'aéroport puis envol à destination de Paris.

► FORMALITES

(Les réglementations des pays changeant fréquemment et sans préavis, elles ne sont données qu'à titre indicatif et il revient aux participants de s'informer des formalités nécessaires à la date de leur voyage.)

Seuls seront pris en compte les dossiers qui seront accompagnés de la photocopie du passeport ou de la carte d'identité valide pour chaque participant.

► TARIF PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE

TARIF UNIQUE	tarif agence
100 €	395 €

Ce tarif comprend

- L'assistance à l'aéroport
- Les vols Paris/ Vienne /Paris avec Air France ou Austrian
- Les taxes d'aéroport de 115 € à ce jour
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport
- L'hébergement 2 nuits à l'hôtel 4* centre ville (ou similaire)
- Les petits déjeuners à l'hôtel
- Les assurances assistance/ rapatriement annulations et bagages

Ce tarif ne comprend pas

- Les dépenses à caractère personnel et les pourboires.
- Le supplément chambre individuel : 120 €(sous réserve de disponibilité)
- Les repas et boissons non mentionnés dans le programme.
- Les hausses susceptibles d'intervenir ultérieurement (carburants, taxes...) qui vous seront intégralement répercutées.





Bulletin d'inscription aux activités du C.I.E Bourse

	Référence de l'activité	Nom de l'activité	Date de l'activité et horaires
Choix 1			
Choix 2			

Attention à la bonne concordance entre les dates et les références. En cas de litige seule la référence fera foi, excepté pour les locations pour lesquelles la date inscrite sera le critère déterminant.

Renseignements concernant l'adhérent (mentions obligatoires):

Nom de l'adhérent :		Prénom :	
Date de naissance : / /	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Tél. domicile :	
Société:	Date d'embauche : / /	Tél. bureau :	
Adresse mail : @		N° Adhérent (obligatoire) :	
Adresse personnelle :			
Code postal :	Ville :		

Renseignements concernant les participants (mention obligatoire) :

	Nom des participants (autres que l'adhérent)	Prénom	Né(e) le
1		/...../.....
2		/...../.....
3		/...../.....
4		/...../.....
5		/...../.....
6		/...../.....

Nombre total de participants :	Catégorie d'imposition :	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------

Renseignements concernant l'hébergement (mention obligatoire) :

Base hôtelière (à cocher)		Base locative Préciser le type d'hébergement :	<i>L'hébergement se fera en fonction de la composition de la famille et des disponibilités du site. Si l'adhérent refuse les modalités proposées, il supportera le coût de l'annulation.</i>
Single (avec supplément)	<input type="checkbox"/>		
Double (2 tarifs adulte)	<input type="checkbox"/>		
Double à partager	<input type="checkbox"/>		

Observations:

Documents & renseignements obligatoires : - avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010, si demandé - photocopie de la carte d'identité ou passeport, si demandé - chèque : voir au verso selon l'activité banque de votre chèque : montant :€	Je reconnais avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions générales d'inscription aux activités du CIE Bourse. Si je refuse la publication de photo de moi ou mes ayants-droits sur les supports du CIE, je coche : <input type="checkbox"/> « lu et approuvé » Fait à le : / / 2012 Signature obligatoire :
--	---

Conditions Générales d'inscription aux activités du CIE Bourse

complétées par l'ensemble des recommandations qui sont rappelées dans chaque catalogue

A/ Adhérents

Chaque adhérent ne peut obtenir une inscription qu'une fois inscrit dans le fichier du CIE Bourse par sa DRH. Sont ouvrants-droit les salariés en CDD et CDI, les membres de l'Amicale des Retraités. Pour prétendre bénéficier d'une activité, il faut être adhérent au moment des réponses aux inscriptions. Sont considérés comme ayants droit d'un ouvrant droit les conjoints (mariés, concubins, PACS et vie commune). Pour ces différents statuts, il sera demandé à l'adhérent un justificatif (copie du livret de famille, certificat de vie maritale, certificat de PACS ou document aux deux noms (facture, RIB, bail...)).

Sont aussi reconnus comme ayants droit les enfants, à charge fiscalement de l'adhérent, en garde alternée ou en garde définie sur des périodes de vacances, sur présentation de justificatif (livret de famille, extrait d'acte de naissance, extrait de jugement). Pour les enfants majeurs et ayant 25 ans révolus maximum, leur prise en compte est impérativement conditionnée par le rattachement fiscal à l'ouvrant droit.

Sont considérées comme monoparentales les familles où un seul parent est inscrit (pas de conjoint déclaré) avec un ou plusieurs enfant(s).

Sont considérées comme familles nombreuses les familles comptant trois enfants et plus.

Toute fausse déclaration constatée ou le défaut de paiement par l'OD de la prestation en cours ou passée, suspend le droit d'accès à celle-ci et aux suivantes jusqu'à extinction complète de la dette. Le CIE Bourse est autorisé à poursuivre le débiteur par tout moyen légal.

B/ Inscriptions

Les tarifs des activités Vacances et Colonies de vacances sont fixés en fonction d'un barème qui détermine, en fonction du nombre de parts fiscales et du revenu fiscal de référence demandé la catégorie (A, B, C, D, ou E) dans laquelle se situe l'adhérent. L'absence de copie de l'avis d'imposition déposée en même temps que la préinscription déclenche l'application automatique du tarif E. Base de calcul : revenu fiscal de référence (salaires - 10% + revenus annexes - les pensions versées ou pour personne à charge).

ATTENTION : l'adhérent ne peut remplir qu'un seul bulletin par programmation (Hiver / Eté), quelles que soient les destinations et les périodes

	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5
A jusqu'à	28 600 €	35 750 €	40 500 €	45 300 €	50 300 €	55 100 €	60 000 €	64 500 €	69 400 €
B jusqu'à	35 200 €	43 100 €	53 900 €	59 800 €	64 400 €	69 400 €	70 000 €	78 800 €	83 800 €
C jusqu'à	41 850 €	49 700 €	60 400 €	68 400 €	76 400 €	83 500 €	88 000 €	93 400 €	97 900 €
D jusqu'à	51 800 €	59 800 €	70 400 €	78 450 €	86 200 €	93 700 €	100 000 €	109 400 €	117 200 €
E à partir de	51 801 €	59 801 €	70 401 €	78 451 €	86 201 €	93 701 €	100 001 €	109 401 €	117 201 €

Un couple marié fournit la fiche d'imposition du foyer. Un couple non marié ou marié dans l'année, fournit les fiches des deux intéressés qui seront additionnées. Un jeune ouvrant droit démarrant son activité professionnelle, fournit la fiche d'imposition où il était déclaré seul ou avec ses parents et dont on extraira ses éventuels revenus.

Toute inscription ne peut être validée qu'accompagnée du règlement. Attention en cas de litige seule la référence indiquée lors de l'inscription fait foi, excepté pour les locations pour lesquelles la date inscrite sera le critère déterminant.

Les inscriptions aux activités sont contingentes en volume et les périodes de recevabilité sont fixées à l'avance selon un calendrier précis. En cas de dépassement de l'une ou l'autre de ces limites, des règles s'appliquent :

1. En cas de forte affluence, l'étape première consiste à trier les ouvrants-droit (les actifs étant prioritaires) par ordre dégressif de « consommation », celui ayant le moins bénéficié des activités étant prioritaire. La période de référence considérée concerne l'exercice antérieur. Si cette période ne suffit pas à déterminer un tri, un exercice antérieur sera alors prise en considération. A consommation égale, l'ancienneté est prise en compte pour le départage.
2. Vos demandes doivent être parvenues (envois postaux inclus) au CIE pendant les périodes d'inscription. Les enfants ne sont pas acceptés sur les circuits, les week-ends et les sorties culturelles (sauf mention spéciale).
3. En dehors de ces périodes définies d'inscription, s'il reste des disponibilités, l'ouvrant-droit peut être accepté sur liste d'attente pour laquelle le même premier principe de tri sera appliqué (prise en compte de la « consommation » antérieure telle que précédemment définie).
4. Les prestations prises en compte dans cette consommation incluent la totalité des activités du CIE auxquelles l'adhérent s'est inscrit (exception faite de la Commission Sociale)
5. Les retraités doivent être adhérents du CIE Bourse et se verront attribués 10% du quota de chaque prestation, hors Juillet et Août.

L'inscription à une activité de groupe proposée par le CIE implique l'acceptation totale du produit ; en conséquence de quoi, tout participant quittant le groupe assume toutes les conséquences qui pourraient en découler, dégage de fait le CIE de toute responsabilité, et sera redevable au CIE de la totalité du tarif agence.

C/ Règlements

Un chèque d'acompte de 25% est exigé dès l'inscription, excepté pour les week-ends 100% (pas de chèque en liste d'attente), excepté pour les sorties culturelles, sorties du mercredi et les inscriptions de dernière minute pour lesquels l'intégralité sera demandée. Le paiement est encaissé dès l'acceptation du dossier. Le solde de toute inscription « Vacances » doit être réglé 45 jours avant le départ. En cas de complément de facturation (hausse de kérosène ...) celui pourra vous être répercuté jusqu'à 30 jours avant le départ. Le non paiement de l'intégralité de la prestation entraîne de fait l'annulation de la dite prestation et génère des frais à la charge unique de l'adhérent défaillant ; aussi, aucun voucher, pochette ou billet de voyage ne sera délivré sans constat du paiement intégral de la prestation.

Un adhérent ne peut effectuer un paiement que pour lui-même ou ses ayants droit. Il n'est pas possible de payer pour le compte d'un autre adhérent.

D/ Echanges et annulations

Les annulations d'activité à l'initiative de l'ouvrant droit doivent être faites par écrit, et donnent lieu à des frais de dossier et au paiement partiel ou intégral de la prestation (en fonction des délais de prévenance).

Les inscriptions confirmées par le CIE sont fermes et définitives. Toute annulation ou absence entraînera alors des frais de dossiers, par participant, de 200 Euros en cas de circuit, 50 Euros en cas de séjour ou de 50 Euros par location sauf événement majeur défini en Assemblée Plénière. En fonction de la date d'annulation de votre séjour, les frais supplémentaires qui vous seront imputés seront conformes aux frais que nous imputent les prestataires. Le calcul des frais d'annulations se fera sur le prix du séjour non subventionné donc sur le « prix agence ».

Ainsi avant toute annulation, nous vous conseillons de prendre contact avec le CIE afin de valider le montant exact de vos frais d'annulation.

E/ Réclamations

Toute réclamation ne pourra être prise en compte que dans un délai maximum de 15 jours après la fin de l'activité. Elle devra être transmise au CIE Bourse par écrit en recommandé ou par courriel avec demande d'accusé de réception adressé à vacances@ciebourse.com, culture@ciebourse.com, ou enfance@ciebourse.com.

Le CIE n'est pas organisateur de voyages. Il n'est pas soumis aux dispositions de la législation applicable aux professionnels du tourisme. Les informations contenues dans les supports édités par le CIE sont données à titre d'information. Certaines d'entre elles peuvent varier entre la publication des supports et le déroulement de l'activité. En référence à la prestation proposée par le CIE, toute modification ou aménagement spécifique demandé par l'adhérent ne saurait engager le CIE ni dans son coût, ni dans sa responsabilité.

F/ Modalités particulières

Les modalités suivantes ne sont valables que si l'adhérent accepte les conditions d'hébergement prévues dans la prestation hôtelière contractée par le CIE Bourse.

Célibataire et personne seule : si la chambre individuelle est expressément demandée par l'adhérent, il devra acquitter le supplément indiqué, non subventionné. Si l'adhérent s'inscrit seul mais accepte de partager sa chambre, deux possibilités se présentent. Soit le CIE (ou l'adhérent) trouve un autre adhérent qui complètera la chambre et aucun frais supplémentaire n'est facturé. A défaut d'avoir trouvé un colocataire compatible 30 jours avant le départ, le CIE prend en charge 50% du coût de la single et sur les 50% restants, applique le taux de subvention dont bénéficie l'adhérent. Lorsqu'il s'agit d'une activité proposée avec un tarif unique, le CIE subventionnera 50% du supplément single, 50% restant à la charge de l'adhérent.

Famille nombreuse : les couples inscrits pour partir sur une activité dont l'hébergement le permet, avec au moins trois enfants acquitteront le prix enfant dès le premier enfant, sous condition d'acceptation de l'hébergement proposé par le CIE. Par exemple, si des chambres quintuples sont possibles, ce tarif enfant sera appliqué aux enfants. Si la famille refuse et souhaite deux chambres, elle devra acquitter deux tarifs adultes pour les deux premiers occupants de la seconde chambre et un tarif enfant pour le troisième occupant.

Famille monoparentale : un adhérent inscrit avec son ou ses enfants acquittera le prix enfant dès le premier enfant. Attention, cette mesure ne peut s'appliquer à une famille où seul un des deux parents s'inscrirait sur une activité avec ses enfants.

Pour les locations, les attributions d'appartements de différentes capacités se font prioritairement en fonction de la composition de la famille inscrite sur l'activité et correspondant aux ayants-droit déclarés avec l'adhérent.

Des personnes extérieures voulant accompagner un salarié adhérent doivent s'inscrire directement à l'agence qui effectue la prestation.